



“ Presse, mensonges et chemins de fer : L’affaire Homs-Bagdad à l’ombre de la question d’Orient ”

Nicolas Pitsos

► To cite this version:

Nicolas Pitsos. “ Presse, mensonges et chemins de fer : L’affaire Homs-Bagdad à l’ombre de la question d’Orient ”. Olivier Dard, Jens Ivo Engels, Andreas Fahrmeir, Frédéric Monier. Scandales et corruption à l’époque contemporaine, Armand Colin, p.80-94, 2014, 978-2200274368. hal-03991314

HAL Id: hal-03991314

<https://hal.science/hal-03991314>

Submitted on 15 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Presse, mensonges et chemins de fer

L'affaire Homs-Bagdad à l'ombre de la question d'Orient

Nicolas Pitsos

« Le Homs-Bagdad? Qu'est-ce donc au juste? Ainsi parlent aujourd'hui les jeunes: et l'ignorance est toute naturelle. Le Homs Bagdad a été en son temps un scandale formidable. Seulement, depuis, il y a eu la guerre. On a parlé d'autre chose. L'oubli est venu¹ ». C'est ainsi que s'exprime Georges Boris en avril 1930 dans le journal *La Lumière*². L'affaire évoquée remonte à 1910-1911 et sa réactualisation par le journal de tendance radicale-socialiste s'inscrit dans un contexte de rivalité politique opposant André Tardieu³, président du Conseil des ministres de cette époque et personnalité omniprésente de la Troisième République, au fondateur du journal *La Lumière*, Georges Boris proche de Léon Blum et plus tard de Pierre Mendès-France. Ainsi une affaire ne possède-t-elle pas seulement un passé, à savoir l'ensemble des événements qui l'ont composé, un présent, son suivi par les contemporains qui assistent à sa médiatisation, elle posséderait également un avenir dans le sens où elle peut être instrumentalisée, réutilisée, « ressuscitée » par des générations postérieures à son avènement.

Lors de sa genèse, cette affaire est liée à un des aspects les plus décisifs du déroulement de la question d'Orient au début du XX^e siècle, synonyme des rivalités opposant les grandes puissances européennes dans leur volonté de se tailler des sphères d'influence sur les territoires de l'empire ottoman⁴. En mai 1912, c'est-à-dire en pleine révision des frontières des domaines du sultan suite à ses défaites dans les Balkans et face à des antagonismes latents pour l'exploitation des infrastructures et des ressources naturelles des territoires asiatiques de l'empire ottoman, le journal *le Temps* revient sur

1 Georges Boris, « L'affaire du Homs-Bagdad : où l'on voit M. Tardieu accorder à deux affairistes l'appui de son influence contre promesse d'une bonne place », *La Lumière*, 5 avril 1930.

2 Ce journal se présente comme un hebdomadaire d'éducation civique et d'action républicaine.

3 Pour une biographie d'André Tardieu, voir Michel Junot, *André Tardieu, le mirobolant*, Paris, Denoël, 1996.

4 Ces antagonismes peuvent se décliner en termes de pouvoir politique, économique et culturel. Pour un historique de la question d'Orient, voir Alexander Macfie, *The Eastern Question, 1774-1923*, London, Longman, 1996.

cette affaire. Plus concrètement, André Tardieu, rédacteur de la rubrique de politique extérieure de ce journal considéré comme la tribune officielle du gouvernement français à la veille de la Grande Guerre, écrivait au sujet des relations anglo-turco-allemandes qu'une fois de plus :

Les affaires d'Asie évoluent sans qu'on aperçoive que l'influence française s'y fasse sentir. Il était aisé de prévoir que tôt ou tard les intérêts en présence se rapprocheraient. C'est pour cela qu'en 1909 le gouvernement français et le gouvernement anglais avaient résolu de demander à la Porte la concession d'une ligne directe de Tripoli de Syrie au golfe par Homs et Bagdad. Les deux gouvernements avaient en effet senti la nécessité de prendre position en vue des accords ultérieurs que tout le monde dès ce moment prévoyait. Ce projet fut abandonné en 1910 suite à l'opposition de Bompard, ambassadeur de France à Constantinople⁵.

On apprend donc qu'au départ, il s'agissait de la construction par un consortium anglo-français, d'un chemin de fer visant à concurrencer la ligne allemande de Konya-Bagdad⁶. Ce projet ne faisant pas l'unanimité auprès des différents partis intéressés, il fut aussitôt compliqué d'accusations d'espionnage diplomatique et donna lieu à une importante couverture médiatique. Des rapports confidentiels se mêlèrent à des révélations sensationnelles et se firent l'écho d'auditions parlementaires et judiciaires sur fond de combats idéologiques dans l'arène politique française et d'antagonismes diplomatiques entre les grandes puissances de l'époque pour la suprématie économique dans l'empire ottoman.

En explorant la presse française où cette affaire a été relatée et commentée, les archives parlementaires évoquant les séances où elle a été débattue, ainsi que les archives diplomatiques introduisant dans les dédales des négociations et transactions entre ses différents protagonistes, on a voulu comprendre en quoi sa perception par les contemporains en tant que scandale, révèle l'état d'esprit des différents groupes idéologiques de la société française de l'époque, quelle est la place du scandale dans leurs stratégies en tant qu'acteurs de la vie publique, et en quoi ce scandale a pu influencer la vie institutionnelle de la Troisième République.

⁵ André Tardieu, « Relations anglo-turco-allemandes », *Le Temps*, 14 mai 1913.

⁶ Ce projet de construction ferroviaire se plaça au cœur des confrontations diplomatiques tissant la trame de la question d'Orient à la veille de la Grande Guerre. Parmi une bibliographie abondante, on pourrait consulter l'ouvrage de Louis Ragey, *La question du chemin de fer de Bagdad*, Paris, 1936.

L'affaire

Avant d'aborder ces questions proprement dites, rappelons en quelques mots le contexte géopolitique international mais aussi le cadre de la vie sociopolitique hexagonale dans lequel l'affaire Homs-Bagdad s'inscrit. La société française de la Belle Epoque est déchirée par des affaires et des débats qui l'ont agitée au tournant du XX^e siècle. La gestion gouvernementale de la question sociale d'une part, continue à alimenter les critiques des socialistes à l'égard du régime républicain, jugé trop timide dans le domaine des politiques sociales. D'autre part, l'affaire Dreyfus et la loi de 1905, constituent deux séquences majeures des débats publics donnant lieu à l'expression d'un nationalisme, d'un antisémitisme, d'un anti-républicanisme virulent. En même temps, la perception par une partie des contemporains de la place de la République française comme affaiblie à l'échelle internationale suite à sa défaite en 1870-1871, renforce l'obsession décadentiste des observateurs conservateurs et les amène à multiplier leurs constats alarmistes. Les relations internationales sont marquées par l'état de guerre froide établie entre les grandes puissances après la guerre franco-prussienne, et par la multiplication des traités façonnant progressivement les deux grandes coalitions diplomatiques et militaires qui déclenchèrent la Grande Guerre, suite à l'exaspération de leurs antagonismes pour la suprématie politique, économique, culturelle sur les territoires colonisés, en Afrique ou en Asie centrale et du Sud, et sur les territoires semi-colonisés, à l'instar du Maroc⁷ ou de l'empire ottoman⁸. Après la concurrence pour le contrôle des routes maritimes à l'ère des temps modernes et avant la compétition pour la maîtrise des routes énergétiques à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, la construction des chemins de fer fut un processus qui mit en relief les tensions entre grandes puissances et cristallisa leurs ambitions impérialistes tout au long du XIX^e siècle⁹.

En ce qui concerne l'empire ottoman, son retard dans les avancées technologiques, sa dépendance financière depuis la création d'une commission pour la gestion de la dette ottomane à partir des années 1860, mais aussi son instabilité politique due à la multiplication des mouvements centrifuges à l'intérieur, l'ont transformé en terrain privilégié pour la confrontation de convoitises impérialistes de pays voisins ou plus lointains. Le système des concessions pour la réalisation de travaux publics, mis en place par les sultans dans la deuxième moitié du XIX^e siècle avait comme but d'aider l'empire à moderniser son économie, ses infrastructures et assurer une défense plus efficace face à ses adversaires. Faute de capitaux et de savoir-faire susceptibles d'être fournis par des

7 Il s'agit de la crise de Tanger en 1905 ou d'Agadir en 1911.

8 Parmi les opérations qui annoncent l'entrée de l'empire ottoman dans le domaine de rivalités impérialistes-colonialistes d'un long XIX^e siècle, on pourrait citer l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'empire austro-hongrois en 1908 et l'expédition italienne de la Tripolitaine en 1911.

9 Sur le rôle du tracé et de la maîtrise des chemins de fer dans la concurrence économique entre les grandes puissances européennes au XIX^e siècle, voir Georges Gaulis, *Les Questions d'Orient*, Paris, 1905.

institutions bancaires ou des entreprises à l'intérieur de l'empire, les autorités ottomanes étaient obligées dans la plupart des cas de faire appel à des fonds et des sociétés originaires d'autres grandes puissances européennes. Ainsi on assista à la création de consortiums impliquant une configuration d'acteurs multiples, ayant des intérêts très souvent contradictoires. Concernant la construction des chemins de fer, la combinaison la plus courante impliquait au départ, un capital fourni par une institution financière française, allemande ou anglaise dans la plupart des cas. Sa rémunération et son amortissement étaient garantis par l'Etat ottoman. La construction du chemin de fer était confiée à une société d'entreprise dont les promoteurs étaient les premiers bénéficiaires. Ceux-ci se réservaient l'administration du projet avec les bailleurs de fonds, les banquiers et les métallurgistes fournisseurs des matériaux de construction.

C'est dans ce cadre et à l'occasion des concessions concernant le réseau des chemins de fer dans les possessions asiatiques de l'empire ottoman que Youssef Saïd bey, sous-directeur des Archives au Grand Vizirat, décide en 1909 de s'associer à Bernard Maimon, sujet britannique et homme d'affaires¹⁰. Ils demandent au gouvernement jeune-turc la concession d'une voie ferrée, à construire entre Homs, petite ville de Syrie, située sur le chemin de fer de Damas à Bagdad¹¹. La ligne projetée était censée concurrencer la ligne allemande de Konya à Bagdad. Etant donné que le chemin de fer Homs-Bagdad devait traverser une région à peu près déserte, il avait peu de chances d'être rentable. De surcroît, il fallait aussi obtenir de l'empire ottoman, qu'il garantisse aux actions et aux obligations un intérêt minimum de 4,5% et qu'il s'engage à compenser la différence au cas de recettes insuffisantes. Devant ces perspectives et ces exigences, le gouvernement ottoman, déjà engagé à garantir les titres de la ligne Konya-Bagdad, aurait du mal à cautionner ce projet.

Afin de contourner des objections éventuelles de la part du gouvernement jeune-turc, les inspireurs du Homs-Bagdad ont pensé associer les gouvernements anglais et français à sa réalisation. Ceux-ci étaient par ailleurs déjà activement impliqués dans la construction des chemins de fer dans cette partie de l'empire ottoman¹². Bernard Maimon s'adressa du côté français à André Tardieu, journaliste au *Temps*, au *Petit Parisien* et fonctionnaire au ministère de l'Intérieur. Du côté britannique il prit contact avec Arthur Barry¹³, un ingénieur renommé qui obtint le soutien d'Edward Grey, le représentant du Foreign Office. Tardieu réussit à convaincre pour sa part Stephen Pichon, le chef du Quai d'Orsay, de l'utilité de son projet en lui présentant une série d'arguments. En premier lieu, ce serait une occasion de donner à l'entente franco-anglaise, une dimension économique. Ensuite, ce serait un moyen de se positionner dans le développement des voies transasiatiques. Enfin, une ligne

10 Sur les activités de Bernard Maimon dans l'empire ottoman, voir « Les fuites du Quai d'Orsay », *La Jeune Turquie*, 12 avril 1911, et « Scandale d'espionnage, de chantage et de trahison », *Le Matin*, 18 avril 1911.

11 Pour un historique des interactions entre les différents acteurs de ce projet, voir *La Diplomatie secrète sous la Troisième République. 1910-1911. Homs-Bagdad. Du quai d'Orsay à la correctionnelle, recueil documentaire*, Paris, Le Courrier Européen, 1911.

12 La France du côté de la Syrie et la Grande Bretagne dans la région de la Mésopotamie et du golfe Persique.

13 Membre d'une dynastie britannique d'architectes et ingénieurs renommés, il réalisa de nombreux projets en Chine et en Inde.

franco-anglaise de Homs à Bagdad « se rattachant aux lignes françaises existantes de Syrie augmenterait la valeur de ces lignes ainsi que celle du port de Tripoli »¹⁴.

Malgré son argumentaire et en dépit du soutien initial reçu par Stephen Pichon, cette proposition se heurta à l'opposition de l'ambassadeur français à Londres Paul Cambon¹⁵, qui souhaitait entre Homs et Bagdad une ligne purement française¹⁶. Revenu de Londres, Tardieu écrivit à Pichon¹⁷ afin de suggérer au ministre d'imposer à son ambassadeur le projet turco-anglo-français. De son côté, l'ambassadeur de la République française à Istanbul, Maurice Bompard, refusa de soutenir le projet en considérant que celui-ci était susceptible de mécontenter le gouvernement jeune-turc en lui imposant un chemin de fer supplémentaire à amortir¹⁸.

Le projet échoua devant cette double résistance. André Tardieu se mit alors à publier dans *le Temps* ses diatribes contre Maurice Bompard¹⁹. En même temps, il essaya de plier les réticences du gouvernement jeune-turc en incitant Stephen Pichon à intégrer son soutien à l'égard du projet franco-britannique, parmi les conditions pour l'émission d'un emprunt demandé par le gouvernement ottoman. En août 1910, dans une lettre adressée à Pichon au sujet de l'arrivée à Paris de Djavid bey, ministre des Finances ottoman, il lui écrit que l'emprunt demandé par le gouvernement jeune-turc, soulève deux questions, d'une part les garanties de sécurité nécessaires aux prêteurs, d'autre part « les satisfactions légitimes à accorder aux intérêts du pays à qui la Turquie s'adresse pour le prêt »²⁰. Les projets de chemins de fer de Homs à Bagdad, « envisagés par différents groupes français doivent être au premier plan des préoccupations gouvernementales »²¹ souligne-t-il à cet égard. Djavid bey rejette ces conditions et il fait lui aussi l'objet des critiques formulées dans le journal *Le Temps* par André Tardieu.

14 Voir *La Diplomatie secrète*, op.cit., p.34.

15 Paul Cambon fut activement impliqué dans la répartition des chemins de fer dans les possessions asiatiques de l'empire ottoman. Pour son rôle dans ce domaine, voir *Un diplomate, Paul Cambon : ambassadeur de France (1843-1924)*, Paris, Plon, 1937, p.247-248.

16 Archives du Ministère français des Affaires Etrangères, Turquie/344, dossier sur les chemins de fer de Bagdad, correspondance de Paul Cambon à Stephen Pichon, le 22 avril 1910, p.144.

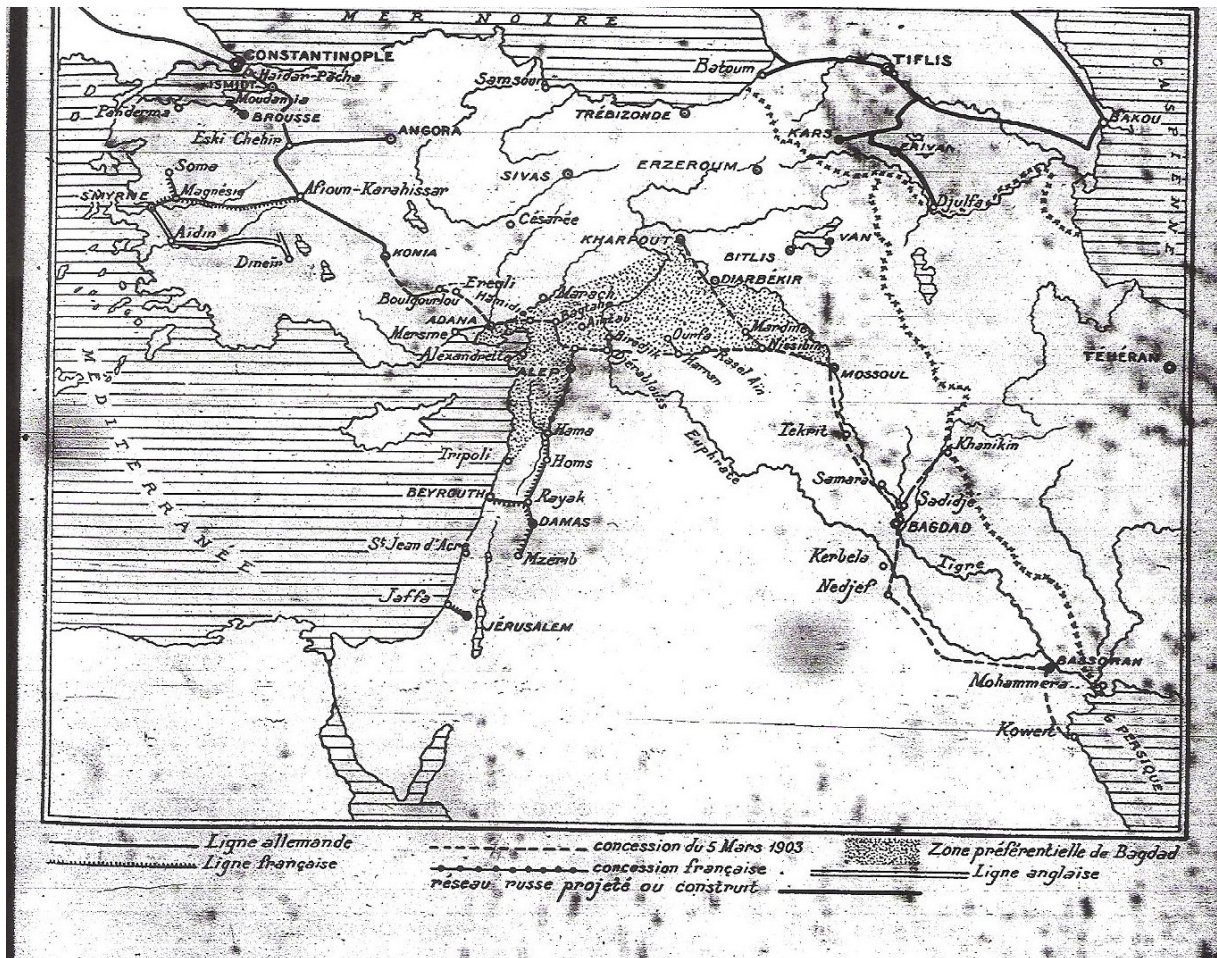
17 Voir Félicien Challaye, « L'affaire de 'trahison' ; Maïmon et Rouet seront jugés aujourd'hui ; et Tardieu ? », *L'Humanité*, 26 mai 1911.

18 *La Diplomatie secrète*, op.cit, p.61.

19 *Ibid.*, p.78.

20 Archives du Ministère français des Affaires Etrangères, Turquie/344, lettre d'André Tardieu à Stephen Pichon, p.227. Comme le souligne Jean-Noël Jeanneney, l'« arme financière », fait partie intégrante de l'action diplomatique, et des interférences complexes se nouent par là entre les diplomates et les hommes d'affaires. Voir Jean-Noël Jeanneney, *L'Argent caché : milieux d'affaires et pouvoirs politiques dans la France du XXe siècle*, Paris, Fayard, 1981, p.47.

21 *Idem*.



Carte : Les chemins de fer dans les possessions asiatiques de l'empire ottoman en 1903. (Source : Louis Ragey, *La question du chemin de fer de Bagdad*, Paris, 1936)

La médiatisation de l'affaire et le feuilleton judiciaire

Par la suite, afin de sauver son projet, Bernard Maimon s'adresse à René Rouet, attaché à la direction politique et commerciale du quai d'Orsay et spécialisé dans le classement des affaires du Levant. Les documents que le diplômé de l'Ecole des Langues Orientales était censé communiquer à Bernard Maimon, concernaient les dossiers relatifs aux questions de chemin de fer en Turquie d'Asie. Bernard Maimon espérait pouvoir les utiliser pour défendre son projet. En décembre 1910, il publie dans le journal anglais *The Evening Times*, des informations confidentielles sur les clauses de l'accord de Potsdam, conclu entre la Russie et l'Allemagne au sujet de leur politique ferroviaire en Perse. Paul Cambon, l'ambassadeur français à Londres, soupçonne une fuite de documents diplomatiques français à l'origine de cette publication et il informe aussitôt le ministère des affaires étrangères qui autorise une enquête²². Quelques semaines plus tard, le 31 mars, Boucard, le juge d'instruction chargé de cette

22 « C'est M. Paul Cambon notre ambassadeur à Londres, qui révéla la 'fuite' des affaires étrangères », *L'Intransigeant*, 9 avril 1911.

affaire, délivre un triple mandat d'arrestation contre René Rouet, Bernard Maimon et son secrétaire Palliez, accusés d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

A partir du 6 avril, l'affaire est soumise à l'instruction du parquet de la Seine. En même temps, un nouveau scandale vient d'éclater. Il s'agit cette fois-ci de détournements de fonds dont est accusé Hamon, chef de la division de la comptabilité au quai d'Orsay. Les jours suivants une série d'affaires-scandales surgissent et occupent la Une de la presse²³. Au cours des séances se déroulant au parquet de la Seine, Maimon et Rouet s'accusent l'un l'autre d'être responsable des fuites de documents officiels, jusque dans la presse. Le nom et le rôle de Tardieu sont également évoqués dans plusieurs journaux, à l'instar de l'*Humanité*²⁴ ou de l'*Intransigeant*²⁵. Suite à ces propos impliquant dans cette affaire le rédacteur du *Temps*, le journaliste du *Matin* décide d'aller l'interviewer. Et voici la déclaration qu'il obtient : « Je ne sais rien de cette histoire (...) je n'en veux rien savoir. Si c'est une plaisanterie, le 1^{er} avril est passé. Si c'est une vengeance politique, elle est imprudente »²⁶.

Le 26 mai le procès commence à la onzième chambre correctionnelle. Le huit-clos absolu est prononcé et Jules Uhry, rédacteur judiciaire de l'*Humanité*, s'indigne contre cette décision qui vise selon lui à protéger Tardieu. L'avocat et homme politique socialiste, affirme alors, que :

Le scandale est accompli. La justice a été mise au service du journaliste de finance, fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, qui sous couvert d'intérêt national, avait pensé d'utiliser des renseignements diplomatiques pour s'assurer des bénéfices dans des exploitations de chemins de fer en Orient. Déjà, grâce à ce doigté que possède M. Boucard, on avait pu restreindre, circonscrire les débats et en correctionnalisant l'affaire, empêcher qu'un jury pût connaître les détails du procès ; mais voilà que par un huit clos absolu, on vient d'écarter toute oreille indiscrete d'une audience où l'on aurait pu connaître la vérité sur les correspondances échangées entre Maimon, Pichon, Tardieu²⁷.

La *Libre Parole* fait écho à ces accusations et dans son éditorial du 20 avril 1911 on lit que cette cascade de scandales élabousse vraiment trop pour que cela ne soit pas sinon voulu, du moins consenti par le gouvernement. Selon ce journal, il faut jeter sur Maimon et ses complices le voile de l'oubli et c'est pourquoi « on a jeté toutes les affaires qu'on avait sous la main en pâture d'un seul coup à l'opinion publique qui finit par ne plus se reconnaître dans tous ces scandales »²⁸. Si Tardieu

23 Il s'agit surtout de l'affaire Valensi, Clémenti, concernant le trafic de décorations et diplômes, l'affaire Warzé, où un policier, inspecteur de la Sûreté était accusé de mettre à rançon les femmes qu'il était censé surveiller.

24 « L'affaire Maimon, le million de M. André Tardieu », *L'Humanité*, 27 avril 1911.

25 « Notre enquête sur l'affaire du quai d'Orsay », *L'Intransigeant*, 7 avril 1911.

26 « Une affaire de haute trahison », *Le Matin*, 7 avril 1911. Comme le fait remarquer Nicolas Neiertz, une affaire se transforme en scandale par sa politisation. Voir Nicolas Neiertz, « Argent, politique et aviation : l'affaire de l'Aéropostale, 1931-2 », *Vingtième Siècle*, 1989, n°24, p.39.

27 Jules Uhry, « L'affaire Rouet-Maimon », *L'Humanité*, 27 mai 1911.

28 « Et l'affaire Maimon ? », *La Libre Parole*, 20 avril 1911.

représente la pierre du scandale pour l'*Humanité*, c'est Maimon qui est surtout visé et ciblé dans la *Libre Parole*.

Une approche différente de cette « scandalologie » est présentée par André Morizet dans l'*Humanité*. Selon le journaliste socialiste, à chaque période de vacances, la tâche des journaux d'information devient difficile. La pénurie des nouveautés sensationnelles pèse lourdement sur une presse :

Dont tout le rôle consiste en somme à nourrir la curiosité des badauds. (...) L'aventure d'un policier apache, l'odyssée d'un fonctionnaire indélicat et la déconfiture d'un négociant en rubans sont les sujets sur lesquels les journaux ont jeté leur dévolu pour franchir la trêve de Pacques. Ils n'ont rien de passionnant en eux-mêmes (...) ah ! Les véritables scandales, (souponne-t-il), ceux qui touchent aux vices fondamentaux du régime ; elle se garde bien d'en parler²⁹.

On voit se profiler une perception de l'intentionnalité de la couverture médiatique du scandale³⁰, d'une part, comme instrument de détournement de l'attention du public d'autres sujets d'actualité qui devraient le préoccuper davantage, et d'autre part, comme instrument d'étouffement, dans une opération visant à occulter ceux qui sont considérés dans les différents médias, comme les véritables protagonistes du scandale.

Toujours est-il, que le 3 juin, la onzième chambre édicte son verdict dans le procès de René Rouet et Bernard Maimon. Le jugement précise que les prévenus ont agi, non pas avec l'intention préméditée de trahir les intérêts français, mais au profit d'une entreprise industrielle et financière qui ne paraît pas illicite en soi, et aussi pour permettre à Maimon d'affermir par la sûreté et la valeur de ses informations, sa situation de correspondant fortement rémunéré d'un journal étranger. Vu que les documents ou renseignements livrés, ne mettent pas en danger immédiat la sûreté de l'Etat et que rien ne permet de supposer que les prévenus aient été en relation avec des gouvernements ayant des intérêts contraires à ceux de la France, les juges annoncent une peine relativement modérée de deux ans de prison pour chacun³¹.

29 André Morizet, « Scandale et scandales », *L'Humanité*, 23 avril 1911.

30 Sur l'intentionnalité du scandale à l'ère médiatique, voir John B. Thompson, *Political scandal : power and visibility in the media Age*, Cambridge, Polity Press, 2000, p.78-79.

31 Le jugement est publié dans son intégralité dans le *Petit Parisien* du 3 juin 1911.

L'ÈRE DES SCANDALES



... Hamon, Chédanne... Meulemans, Valensi... Maïmon, Rouet... tous en prison... Qu'est-ce qu'ils prennent, les honnêtes gens !...

L'Humanité, 23 avril 1911

Tableau : Couverture médiatique de l'affaire Homs-Bagdad entre le mois d'avril et le mois de juin 1911

Journal	Date/Surface à la Une (en colonnes)	Termes employés pour décrire cette affaire
<i>L'Humanité</i>	6 avril (2/3) ; 7 avril (2) ; 12 avril (1/4) ; 19 avril (½) ; 20 avril (1et1/2) ; 23 avril (1 et ½) ; 26 mai (1 et ½) ; 8 juin (1et ½) ; 10 juin (2) ; 13 juin (4/3);	scandale, pourriture, affaire de 'trahison'
<i>Le Rappel</i>	7 avril (1/5) ; 10 avril (2/3) ; 23 avril (2) ; 27 avril (1et1/2) ; 28 avril (2) ; 29 avril (2) ; 30 avril (2) ; 1 ^{er} mai (2) ; 2 mai (2) ; 3 mai (2)	grave affaire, scandale
<i>L'Intransigeant</i>	7 avril (1 et ½) ; 8 avril (1 et ½) ; 9 avril (2) ; 11 avril (1) ; 12 avril (1) ; 21 avril (5) ; 27 mai (1/4) ; 3 juin (1/4) ;	affaire du quai d'Orsay, affaire de trahison, épidémie de scandales
<i>Le Temps</i>	----	
<i>Le Petit Parisien</i>	6 avril (1/3) ; 7 avril (3) ; 8 avril (1/3) ; 9 avril (2et1/2) ; 11 avril (2) ; 12 avril (1) ; 13 avril (1/5) ; 23 avril (1/2) ; 3 juin (0) ;	détournement, faits d'espionnage
<i>Le Matin</i>	6 avril (1/3) ; 7 avril (3) ; 8 avril (1/2) ; 9 avril (1/2) ; 11 avril (1) ; 18 avril (1) ; 23 avril (2/3) ; 27 avril (1/3) ;	affaire sensationnelle, affaire de haute trahison, affaire d'espionnage
<i>Le Petit Journal</i>	7 avril (2) ; 11 avril (1) ;	affaire de détournement de documents diplomatiques
<i>L'Echo de Paris</i>	6 avril (2/3) ; 7 avril (3) ; 8 avril (1/5) ; 9 avril (1/2) ; 11 avril (3/4) ; 12 avril (1/5) ; 17 mai (1/10) ;	détournement et communication de documents officiels, espionnage, trahison
<i>Le Figaro</i>	6 avril (1/3) ; 7 avril (½) ; 8 avril (1/3) ;	vol de documents diplomatiques

<i>Le Gaulois</i>	8 avril (1/4) ;	documents dérobés au quai d'Orsay, scandale
<i>La Libre Parole</i>	6 avril (1/4) ; 7 avril (4/3) ; 8 avril (1) ; 9 avril (1) ; 10 avril (1/3) ; 11 avril (4/3) ; 13 avril (2/3) ; 23 avril (1/3) ; 3 juin (1/3) ;	scandale, affaire de trahison
<i>L'Action Française</i>	8avril (1/3) ; 12 avril (1/5) ;	trahison

Le scandale comme révélateur-acteur de discours antisémites, anti-levantins, anti-cosmopolites

Même si jamais l'accusation de trahison n'a été formulée, ni au début de l'instruction ni au moment du jugement, l'affaire Homs-Bagdad est présentée comme une affaire de trahison dans plusieurs journaux de la droite nationaliste mais aussi et surtout dans le journal antisémite *La Libre Parole* qui dès les premiers jours de sa médiatisation, publie à sa Une, un article intitulé « L'affaire de trahison du Quai d'Orsay. Bernard Maimon est-il Juif ? »³². De surcroît, quelques jours plus tard elle établit un lien avec l'affaire Dreyfus³³, en proposant à ses lecteurs le même scénario qu'il avait fabriqué et diffusé au moment de l'accusation du capitaine Dreyfus. On lit dans son numéro du 8 avril qu'« incontestablement les pièces communiquées par Rouet ont permis de connaître les dessous de notre politique en Orient. Et c'est bien à l'Allemagne (...) que Maimon a livré les documents confidentiels que lui remettait son ami Rouet. »³⁴. Comme l'affirme Frédéric Monier dans son ouvrage sur le complot dans la République, l'objet 'conspiratoire' fait jouer et met en scène des figures de fiction, fascinant les imaginaires collectifs³⁵.

Au-delà de l'expression d'un antisémitisme virulent, la conception-perception de l'affaire de Homs-Bagdad sous la constellation de trahison, véhicule également des représentations dépréciatives sur la figure du Levantin. Le journaliste de l'*Intransigeant* nous offre de son côté, une des représentations dominantes de l'époque au sujet de l'administration ottomane, considérée comme l'incarnation de la corruption. Rouet, écrit-il, appartenait à une famille de français établis depuis longtemps en Asie Mineure, « c'était un Levantin français ; là le bakchich, le cadeau, est d'usage courant ; Rouet n'a pas échappé à l'influence du milieu, et le jeune Français n'avait connu et fréquenté dès sa jeunesse qu'un milieu turc. »³⁶. Ces commentaires font preuve d'un essentialisme culturaliste³⁷, présentant la 'corruption' comme caractéristique inhérente de la société ottomane et en même temps, démontrent une ignorance complète de la mission initiale du bakchich au sein de la société ottomane. Il s'agissait d'un don accordé par les sultans ottomans aux janissaires, au moment

32 Voir *La Libre Parole* du 8 avril 1911.

33 « Comme Dreyfus ! », *La Libre Parole*, 11 avril 1911.

34 « L'Affaire de trahison du Quai d'Orsay. Bernard Maimon est-il Juif ? », *La Libre Parole*, 8 avril 1911.

35 Voir Frédéric Monier, *Le complot dans la République : stratégies du secret, de Boulanger à la Cagoule*, Paris, éd. La Découverte, 1998, p.16.

36 « Les dessous de l'affaire de trahison », *L'Intransigeant* 8 avril 1911.

37 Comme l'explique Frédéric Monier, les théories du développement politique n'ont jamais pu établir, de façon empirique, que les phénomènes relevant de la corruption étaient particulièrement imputables à telles ou telles autres cultures nationales ou régionales. Voir Frédéric Monier, *Corruption et politique: rien de nouveau?* Paris, Armand Colin, 2011, p.19.

où ils accédaient au pouvoir impérial, en guise de reconnaissance envers le rôle tenu par ce corps d'élite militaire dans le processus de succession³⁸.

L'autre cible privilégiée dans la pensée de la droite nationaliste en France de la Belle-Epoque, est celle du cosmopolite. Urbain Gohier³⁹, dans *Le Matin* du 9 avril 1911 affirme que l'affaire de trahison qui éclate au quai d'Orsay met en scène deux personnages, l'agent étranger et le complice français⁴⁰. L'espion étranger « n'a pas de nationalité précise (...) les cafés du boulevard sont peuplés de ces cosmopolites polyglottes qui font chez nous tous les métiers, mais surtout de l'espionnage. »⁴¹.

Le scandale comme acteur de la critique du régime républicain, du capitalisme et de la 'décadence' morale

En dehors de ces discours xénophobes et anti-cosmopolites, la médiatisation d'une série de scandales et en particulier celui impliquant Rouet et Maimon, permet à des journaux hostiles au régime politique de réitérer leurs discours anti- républicains. Ainsi, *Le Gaulois*, du 19 avril 1911 se réjouit que des journaux républicains eux aussi se plaignent et trouvent qu'il y a « quelque chose de pourri dans le royaume du Danemark », car il est convenu, souligne le journaliste du *Gaulois*, « que nos plaintes et celles de nos confrères conservateurs ne comptent pas parce que nous sommes accusés de les faire en haine de la République »⁴².

Employant lui aussi le terme de la pourriture pour désigner les révélations des affaires scandaleuses, Maurice Allard se dresse non pas contre le régime républicain mais contre le système capitaliste, en écrivant dans l'*Humanité* que :

Le premier des scandales, source de tous les autres, est que tout en haut de la société actuelle se trouvent des privilégiés, qui donnent à tous le spectacle insolent de leur luxe, de leurs plaisirs et de leur démoralisation. (...). Et alors se crée un idéal absurde et faux de 'grande' vie vers lequel se ruent les snobs, les arrivistes et les imbéciles de la moyenne et de la petite bourgeoisie (...) cette pourriture n'est imputable ni à un ministère quelconque, ni à un régime politique. La pourriture croît à mesure que s'intensifie le régime capitaliste. Le délire de la grande vie,

38 Voir Robert Mantran (dir.), *Histoire de l'empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989, p.167. Cette coutume de bakchich était aussi pratiquée à l'occasion de la nomination par le sultan des hauts fonctionnaires administratifs ou militaires de l'empire ottoman.

39 Journaliste dans le *Figaro*, le *Matin* ou l'*Illustration* avant la Grande Guerre, il soutient par conviction antimilitariste, la cause du capitaine Dreyfus dans l'*Aurore*. Par la suite, il collabore avec la presse antisémite, en écrivant pour des journaux tels que la *Libre parole*, l'*Oeuvre*, la *Vieille France*, ou encore *Au pilori*, pendant l'Occupation. Pour une biographie plus détaillée, voir la notice rédigée par Grégoire Kauffmann dans Pierre-André Taguieff (dir.), *L'antisémitisme de plume : 1940-1944, études et documents*, Paris, Berg international, 1999, p.412-418.

40 Urbain Gohier, « Des traîtres », *Le Matin* 9 avril 1911.

41 *Idem*.

42 «Le scandale du Quai d'Orsay», *Le Gaulois*, 19 avril 1911.

qui fait germer les scandales, est une des mille manifestations du mal capitaliste⁴³.

Pour sa part, le conservateur Urbain Gohier n'accuse pas la société capitaliste comme source de corruption. Dans *Le Matin* du 9 avril 1911, il fustige ce qu'il considère comme la 'décadence morale' de la société française. Se servant de l'exemple de René Rouet, il considère que celui-ci, fils et neveu d'anciens fonctionnaires, lui-même fonctionnaire au quai d'Orsay, lié par l'honneur professionnel, par l'éducation familiale, par le patriotisme, devrait résister aux tentations d'argent car il n'avait pas l'excuse du besoin. Pourquoi succombe-t-il ? se demande-t-il, « quel travail de perversion, de dégradation s'est fait en lui ? Quels vices l'ont perdu ? Son cas rentre évidemment dans la catégorie des phénomènes que nous avons commencé à étudier⁴⁴ ». A ce propos, il rappelle à ses lecteurs sa campagne contre le théâtre corrupteur, contre la presse pornographique, contre « le trafic immense de saletés » qui avilissent le peuple. « Cette œuvre démoralisatrice que nous avons dénoncée se rattache à l'œuvre de trahison », s'exclame-t-il avant d'évoquer pour illustrer ses propos, l'affaire Ullmo⁴⁵ et l'article que celle-ci lui avait inspiré, intitulé « de la pornographie à la trahison » où il établissait des liens de cause à effet entre l'accusation de trahison prononcée contre le jeune officier et le fait qu'il fumait de l'opium et collectionnait des obscénités.

Le scandale comme acteur de la critique de la vénalité de la presse et des relations entre presse, finances et diplomatie

Enfin, la médiatisation de l'affaire Homs-Bagdad entre également dans la stratégie de dénonciation de la vénalité de la presse ainsi que des liens d'imbrication entre les fonctions de fonctionnaire public et celle de journaliste. Cette campagne fut surtout assumée par des journaux comme l'*Humanité* ou le *Courrier Européen* et ses cibles privilégiées furent la presse dite 'bourgeoise' notamment le *Temps* et, parmi les journalistes-fonctionnaires, André Tardieu, accusé d'avoir profité de son double pouvoir politique et médiatique afin de promouvoir ses propres intérêts financiers. Ainsi, la Une de *L'Humanité* le 8 juin 1911 affirme dans un jeu de mots que le *Temps* c'est de l'argent et identifie Tardieu à Rastignac. André Morizet constate que deux affaires scandaleuses, la N'Goko Sangha et la Homs-Bagdad ont appelé depuis quelques mois l'attention publique sur ce journal, avant de conclure sur la nécessité que l'opinion toute entière soit avertie, « qu'elle connaisse les vrais coupables et qu'on démasque au grand jour l'agence véreuse où sous l'enseigne du panamiste Hébrard, travaille le fonctionnaire Tardieu »⁴⁶. La généalogie des affaires de corruption impliquant des

43 Maurice Allard, « Les scandales », *L'Humanité*, 20 avril 1911.

44 Urbain Gohier, « Des traîtres », *Le Matin* 9 avril 1911.

45 Sur l'affaire Ullmo, voir Thomas Vincent, *L'affaire Ullmo, 1909 : le procès de l'opium*, mémoire de maîtrise, Paris I, 2004.

46 Voir André Morizet, « Les dessous d'un journal bourgeois », *L'Humanité*, 8 juin 1911.

journalistes du *Temps* esquissée par André Morizet conduit de l'affaire de Panama à celle de la N'Goko-Sangha quasi contemporaine de l'affaire Homs-Bagdad.

En ce qui concerne l'affaire N'Goko-Sangha⁴⁷, du nom d'une compagnie coloniale française installée en Afrique centrale et devant son appellation aux deux affluents du fleuve Congo, elle appartient à la saga des rivalités coloniales. La compagnie française prétendait avoir été lésée par des incursions de colons allemands sur son territoire. Légalement il faudrait que la N'Goko porte plainte contre l'Allemagne, le gouvernement français se limitant à transmettre la réclamation et à l'appuyer. Pourtant cette procédure ayant d'une part peu de chances d'aboutir, elle risquerait d'autre part, de créer de nouvelles tensions entre Paris et Berlin à un moment, en 1909, où un accord venait d'être conclu au sujet du Maroc, prévoyant que les deux gouvernements favorisent des entreprises commerciales et économiques communes entre Français et Allemands. Tardieu estima que le contentieux de la N'Goko pourrait fournir une excellente occasion d'appliquer une telle décision. Une fois la N'Goko dédommée, celle-ci pourrait former un consortium avec une société allemande coloniale au Cameroun voisin. De son côté, Pichon, le ministre des Affaires Étrangères, qui souhaitait lui aussi éviter toute tension diplomatique, était favorable à un tel dénouement. La commission des Affaires extérieures et des Colonies de la Chambre des députés, émit à l'unanimité le vœu de voir le gouvernement rechercher le moyen d'assurer à la compagnie N'Goko le paiement d'une indemnité. Une commission d'arbitrage fut nommée en février 1910 afin de fixer son montant. Elle était composée de Héault, premier président de la Cour des comptes, du gouverneur Merlin pour représenter l'Etat et de Tardieu pour représenter la Compagnie. Le rôle joué par Tardieu d'abord comme journaliste, puis au sein de cette commission, lui valut des critiques tout au long de sa carrière. Maurice Viollette, rapporteur du budget des Colonies à partir de 1911, lui reprocha à plusieurs reprises d'avoir accepté de représenter des intérêts privés alors qu'il était encore fonctionnaire public⁴⁸.

De son côté, Félicien Challaye⁴⁹, agrégé de philosophie et écrivain anticolonialiste, dans un article publié dans la *Revue du Mois* en mai 1911, commente les accusations parues dans des journaux jeunes-turcs contre le journal *Le Temps* et l'argent qu'il aurait reçu par des gouvernements ou autres institutions afin de publier des nouvelles favorables à leurs intérêts. Selon l'auteur du *Congo français*, quelle que soit la valeur des accusations, les révélations sur l'affaire de l'Homs-Bagdad et l'affaire de la N'Goko Sangha permettent d'analyser, « sur ces deux exemples précis, un fait social

47 Voir Maurice Viollette, *La N'goko-Sangha*, Paris, 1914.

48 Voir Michel Junot, *André Tardieu*, op.cit..., p.65.

49 Attaché par le Ministère de l'Instruction publique à la mission d'inspection de Brazza au Congo, en 1905, il en revient convaincu de s'engager dans le combat anticolonialiste. Vice-président de la Ligue des droits de l'homme, auteur du livre noir du colonialisme, il rejoint la Ligue internationale des combattants de la paix et par pacifisme intégral s'oppose à l'idée d'une guerre contre l'Allemagne nazie. Pendant l'Occupation, il écrit dans des journaux collaborationnistes de gauche, tels que *l'Atelier*, ou *Germinal*. Au sujet des propos ambigus d'une partie des pacifistes des années 1930, susceptibles d'être traités d'antisémites, voir Michel Dreyfus, *L'antisémitisme à gauche: histoire d'un paradoxe de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2009.

caractéristique : l'utilisation des grands journalistes par les gens d'affaires, ou, plus exactement, la transformation des grands journalistes en gens d'affaires⁵⁰ ».

A son tour, le 8 mars 1912, Jean Jaurès évoquant à l'Assemblée Nationale le rôle joué par André Tardieu dans des affaires en Afrique centrale et en Turquie d'Asie, s'enflamme contre ce qu'il considère comme des combinaisons douteuses et dangereuses :

Ah ! Messieurs, c'est chose grave qu'un homme disposant tous les jours, dans l'ordre international, de la tribune du journal qui a eu le plus longtemps, auprès des chancelleries, le plus grand crédit, c'est chose grave que cet homme dont les ministres trop souvent redoutent l'hostilité, c'est chose triste qu'il ait pu, sous des raisons, sous des prétextes d'intérêt national, tenter d'imposer des affaires où ses amis et lui, étaient personnellement engagés⁵¹.

Le scandale comme créateur ...

Mis à part sa fonction de révélateur d'imaginaires collectifs ou acteurs dans les stratégies discursives développées par différents groupes idéologiques et politiques, le scandale possède également une « force instituante »⁵² pour reprendre l'expression Damien de Blic et Cyril Lemieux, dans la mesure où il donne lieu souvent à des transformations organisationnelles, institutionnelles ou à la production de nouveaux dispositifs légaux. En ce qui concerne l'affaire Homs-Bagdad, on apprend dans *L'Echo de Paris* du 7 avril 1911 qu'au moment de la réorganisation des services intérieurs du ministère des Affaires Étrangères trois ans auparavant, on ne voulut pas demander aux Chambres des crédits supplémentaires. Par la suite, le personnel chargé du classement de la direction politique se trouva insuffisant et on dut pour le compléter, avoir recours à des élèves non appointés, faisant un stage à Paris, avant d'être envoyés à l'étranger. C'est ainsi que le jeune Rouet fut affecté au classement des dossiers du Levant. Depuis la médiatisation de l'affaire et l'avènement médiatique du scandale, tout a été modifié : « le classement est désormais confié à des secrétaires d'ambassade ou à des consuls »⁵³. Une conséquence du scandale fut donc la réforme des services intérieurs du quai d'Orsay. Des crédits supplémentaires ont été demandés aux Chambres pour que le personnel chargé du classement des papiers politiques soit rétribué et qu'ainsi soit évitée, écartée la répétition des pratiques de corruption dont Rouet a été accusé.

Ainsi, l'étude de cette affaire permet de mieux nous orienter dans les dédales de la question d'Orient, et de mieux appréhender les interactions permanentes entre son aspect politique et ses

50 Félicien Challaye, « Politique internationale et journalisme d'affaires », *La Revue du Mois*, 1911, p.11.

51 *Journal Officiel, Chambre des députés : débats*, discours de Jean Jaurès lors de la séance du 8 mars 1912 à la Chambre, p.643.

52 Voir Damien de Blic, Cyril Lemieux, « Le scandale comme épreuve », *Politix*, 2005, 3, n°71, p.11.

53 « Espionnage et trahison », *L'Echo de Paris*, 7 avril 1911.

expressions économiques. Elle met également en scène l'imbrication entre stratégies nationales et intérêts d'acteurs privés. Cette prise de conscience nous incite à décliner davantage les différentes échelles de sa manifestation et de son déroulement. D'autre part, les débats suscités, les discours véhiculés dans la presse suite à la médiatisation de cette affaire constituent un observatoire privilégié pour étudier à la fois l'ancrage des stéréotypes, l'expression d'imaginaires mais aussi comprendre comment ces scandales ont été instrumentalisés par les contemporains ou les générations postérieures afin de remettre en question un certain ordre politique et renégocier les relations entre l'univers politique et la sphère économique. Dans une époque où pléthore de scandales et d'affaires de corruption s'affichaient régulièrement dans la presse, depuis l'affaire de Panama jusqu'aux révélations d'Arthur Raffalovitch publiées au lendemain de la Grande Guerre, la médiatisation des scandales de corruption ramène systématiquement sur le devant des débats de l'espace public, la question de la vénalité de la presse, ainsi que la mise en place de réseaux d'imbrication entre milieux journalistique, politique et financier.